

## **Octobre 2020 : le Bureau de l'AJMER fait peau neuve**

Le 10 Octobre 2020 s'est tenue l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'AJMER pour l'élection du nouveau bureau associatif pour l'année 2020-2021.

Dans la continuité des précédents bureaux, nous tenterons de fédérer, d'informer et de représenter au mieux les internes, docteurs juniors, chefs de clinique et assistants spécialistes de Médecine Physique et Réadaptation (MPR) de France. Lors de ce mandat, les projets débutés sur l'année 2019-2020 seront conduits et finalisés. D'autres projets devront être menés à bien, aux objectifs majeurs : développement de projets de communication, de recherche, d'évaluation de la première édition de la phase 3 de la R3C, projets et liens internationaux, projets pédagogiques innovants et complémentaires de la formation initiale universitaire, projets en lien avec nos collèges et sociétés savantes de MPR, ainsi que d'événementiels. Ces projets ont un objectif commun : améliorer le quotidien des adhérents à l'AJMER au sein de notre belle spécialité.

L'année 2019-2020 fut complexe pour de nombreuses associations et syndicats d'internes : loi anti-hospitalité permettant certes une transparence de la formation mais occasionnant une réelle amputation des possibilités de mise en place d'événements pédagogiques complémentaires de la formation universitaire initiale ou bien encore la pandémie COVID- 19, aux conséquences sous-estimées pour des structures comme la nôtre. Les enjeux sont donc majeurs, malgré les différents obstacles actuels, il est nécessaire de trouver des moyens pour subsister et être utile aux adhérents que l'on représente.

**Comptez sur nous pour être à la hauteur des enjeux, pour porter la voix des internes et jeunes médecins que nous représentons ainsi que de notre forte spécialité : la MPR !**

*Nawale HADOUIRI, présidente*



*Le Bureau de l'AJMER 2020-2021*

